

Conditions de participation au programme CODOFIL - Année 2010-2011

	Enseignants titulaires du MEN						Enseignants non titulaires du MEN							
	Professeur des écoles/instituteur		Prof. certifié, agrégé ou assimilé (hist-géo, SVT, maths, lettres, sc.-phys., EPS, etc.)		Prof. certifié, agrégé ou assimilé de langues vivantes		Professeur des écoles contractuel		Prof. contractuel (hist.-géo, maths, lettres, SVT, sc.-phys., EPS, etc.)		Prof. contractuel de langues vivantes		Professeur de FLE	
Conditions de participation														
Titulaire du ministère de l'Éducation nationale (établissements publics ou sous contrat)	X		X		X									
3 ans d'exercice en écoles/collèges/lycées	X		X		X		X		X		X			
3 ans d'expérience en enseignement du FLE (ou autres expériences dans l'enseignement)														X
Avis du directeur d'école, de l'IEN et de l'IA-DSDEN	X						X							
Avis de l'IA-IPR et du recteur					X		X				X			
Avis du responsable de la dernière structure														X
Maîtrise (master) de FLE														X
Diplôme de niveau licence	X		X		X		X		X		X		X	X
Procédure à suivre														
Envoi de la candidature par la voie hiérarchique	X		X		X		X		X		X			
Envoi direct du dossier de candidature au CIEP														X
Envoi d'une copie du dossier par courriel (schareille@lsu.edu; pinto@ciep.fr)	X		X		X		X		X		X		X	X
Participation aux entretiens à Paris (fin mars/début avril)	X		X		X		X		X		X		X	X
Possibilités d'affectation														
Certification en FLE (Français langue étrangère)	Pas FLE	FLE	Pas FLE	FLE	Pas FLE	FLE	Pas FLE	FLE	Pas FLE	FLE	Pas FLE	FLE	FLE	
Immersion	Primaire		Secondaire		Secondaire		Primaire		Secondaire		Secondaire			
FLE	E	E/S	S	S/E	S	S/E	E	E/S	S	S/E	S	S/E	E/S	

Abréviations

E: Élémentaire
 S: Secondaire
 Affectation prioritaire